

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 11, avenue Nicolas Kreins à Wiltz se caractérise comme suit :

Le bâtiment « Reenert » de l'école fondamentale de Wiltz (GEN) est un imposant immeuble, implanté depuis le milieu du XX^e siècle, de façon marquante, dans la montée communément appelée « Schoulberg ». Il s'agit d'un emplacement bien choisi, situé entre la ville haute et la ville basse, où se trouvait déjà l'ancienne école de filles (LHU/SOC)¹. Jusqu'au tournant du XX^e au XXI^e siècle, il s'agissait du principal bâtiment scolaire de la ville (à côté des écoles maternelles), mais depuis, en raison d'un manque de place, d'autres bâtiments ont été érigés.

C'est en 1946, après que l'école de filles et l'école de garçons (érigées 1852 et en 1882 respectivement) ont été endommagées lors de la Seconde Guerre mondiale, que la commune envisage la construction d'un nouveau bâtiment. Le 7 juin 1947, les plans des architectes eschois Jos. Werner (1904 ?- 1964) et Christian Scholl (1901-1957) ont été autorisés². Les travaux ont débuté en 1948, d'abord par la construction de hauts murs de soutènement, puisque le terrain présente une pente assez forte. En juillet 1949, les travaux de construction du bâtiment scolaire, intitulé « les écoles primaires mixtes » commençaient (SOC). Les travaux ont été achevés en août 1951 et l'inauguration a eu lieu le 2 septembre 1951³.

L'immeuble est composé de trois corps de bâtiment. Un long corps de bâtiment donnant sur l'avenue Nicolas Kreins, orienté nord-sud, abritant entre autres l'entrée principale et la salle de fête. À son extrémité nord est adossé un autre long corps de bâtiment, orienté ouest-est, abritant des salles de classe. À l'extrémité orientale de ce dernier est adossé un troisième corps de bâtiment, plus petit, orienté nord-sud, abritant aussi des salles de classe. Les différentes parties sont implantées de façon à former deux cours de récréation. Dû à la pente du terrain le bâtiment présente au nord un niveau de plus que la façade sud. Ainsi, il y a une cour supérieure, au sud, à l'époque de construction pour les filles, avec une entrée pour les filles. Et au nord, une cour située plus basse, à l'origine pour les garçons, avec une entrée pour les garçons (SOC).

¹ Administration du cadastre et de la topographie, Case-croquis n°1552 de l'exercice de 1949-1950. Le tableau indicatif supplémentaire du même exercice mentionne pour la parcelle concernée (8/3518) « réunion, démolition et nouv. construction ».

Administration du cadastre et de la topographie, image aérienne, n°341, 1951. Sur cette image aérienne on aperçoit le nouveau bâtiment déjà construit et l'ancienne école de filles encore en place avant sa démolition en juillet 1951.

² Emile Lutgen, Wooltz 1814-2014 – Durich 200 Joer Weeltzer Geschicht gebleedert, Administration communale de Wiltz, 2016, p. 222-223.

Joss Thein, Beiträge zur Geschichte des Volksschulwesens ins Luxemburg mit besonderer Berücksichtigung von 350 Jahren Schulwesen in Wiltz, Diekirch, 1963, p. 189-226.

³ « Die neue Schule in Wiltz ihrer Bestimmung übergeben » in : Luxemburger Wort, 5 septembre 1951, p.3.

Ville de Wiltz, Inauguration d'un nouveau bâtiment d'écoles, 2 septembre 1951.

Les élévations présentent partout des jeux entre les lignes horizontales et les lignes verticales (PDR). De cette façon, l'horizontalité est soulignée par la forme des deux premiers corps de bâtiment en soi, par les fenêtres en bandes, les appuis de fenêtre en continu ou la corniche débordante. En contrepartie, la verticalité est soulignée par la hauteur (les extrémités abritant les cages d'escalier s'élèvent sur quatre niveaux), les cages d'escalier avec des hautes baies, les très hautes ouvertures des vitraux de la salle de fête ou encore les meneaux sous forme de colonnes engagées. À ceci s'ajoute une mise en évidence par des jeux entre les différentes structures et couleurs des matériaux, tels que le grès naturel, le crépi moucheté, très caractéristique de la période de construction (PDR) et les socles en schiste, typique de la région (TLP). Ce dernier matériau se retrouve d'ailleurs dans les imposants murs de soutènement qui marquent les alentours de l'immeuble.

Le bâtiment est érigé dans un style architectural typique de l'époque de la reconstruction, à savoir un style mélangeant traditionalisme avec des éléments modernistes, et que l'on retrouve aussi bien pour des constructions privées que publiques (PDR). En effet, de l'extérieur, l'immeuble a gardé son aspect d'origine, bien que les châssis des fenêtres et les portes d'accès ont été transformés. Les éléments s'inspirant de l'architecture traditionnelle sont par exemple : les corps de bâtiment sur des plans rectangulaires surmontés par des toitures à deux pans à croupes, les ouvertures régulières, les matériaux naturels tels que grès ou schiste, la corniche marquante ou les encadrements des entrées secondaires en grès et sous forme d'arc segmentaire (AUT/PDR). Cependant, ces éléments ne sont pas repris tels quels mais en ajoutant des touches modernes, ce qui résulte dans le style caractéristique de la reconstruction. Ainsi, les fenêtres présentent soit pas d'encadrements, soit des encadrements en grès mais très sobres et fins, les fenêtres sont plus larges que hautes et juxtaposées, la corniche est assez débordante, les encadrements de portes d'entrée sont très stylisés et plutôt lourds et le tout porte la teinte générale brunâtre ou couleur grès (AUT/PDR).

L'entrée principale rappelle, de manière stylisée, dans un langage de formes plutôt moderniste, un peu un temple antique (AUT/PDR). En effet, l'encadrement en grès est légèrement trapézoïdal et est surmonté par une petite corniche. La frise surmontant la porte d'entrée porte les mots « ECOLES PRIMAIRES », dans un type d'écriture rappelant l'Art déco. En outre, deux colonnes engagées divisent l'entrée en trois parties. Les baies latérales sont fermées par des briques de verre (échangées entretemps) et l'ouverture centrale abrite la porte d'entrée en métal et verre (également échangée, mais fortement basée sur l'original). Au-dessus de l'entrée, se trouvent des bas-reliefs réalisés par Aurelio Sabbatini (1909-1987), sculpteur d'Esch-sur-Alzette. Celui du centre porte l'inscription « A.D. 1951 » et les armoiries de la ville de Wiltz⁴. Les bas-reliefs se trouvant de part et d'autre, montrent divers personnages extraits de contes de fées connus. (AUT/PDR)

Les deux cages d'escalier principales ainsi que la salle de fête (initialement réalisée comme salle de gymnastique) se distinguent par leurs vitraux conçus par l'artiste François Gillen (1914-1997)⁵ (AUT/PDR). La cage d'escalier occidentale présente des vitraux abstraits, décoratifs et des parties figuratives commémorent les personnes mortes pour la patrie et spécialement les enseignants fusillés de Wiltz. La cage d'escalier orientale est semblable avec des parties abstraites et des parties plus figuratives commémorant également les victimes de la grève générale du 31 août 1942 (SOC/LHU). Les hautes fenêtres de la salle de fête (9 vers la rue et 6 vers la cour de récréation supérieure) présentent

⁴ Arrêté grand-ducal du 1^{er} août 1951, autorisant les changements à apporter aux armoiries de la ville de Wiltz. Cet arrêté autorisait la rectification des armoiries qui furent concédées à la ville par le Hooge Raad van Adel des Pays-Bas en 1823. (<https://www.wiltz.lu/fr/la-commune/informations-generales/armoiries> - dernière consultation le 12 juin 2025.)

⁵ Forschungsstelle Glasmalerei des 20. Jh. e.V., Mönchengladbach - <https://www.glasmalerei-ev-web.de/pages/b2497/b2497.shtml> (dernière consultation le 11 juin 2025)

des vitraux aux décorations abstraites semblables à ceux des cages d'escalier, à savoir des formes quadrangulaires juxtaposées aux couleurs différentes. En outre, chaque fenêtre est ornée par un blason de Wiltz, du pays ou des familles nobles du passé du château de Wiltz.

L'organisation des salles, surtout des pièces qui n'étaient pas destinées principalement comme salles de classe, a évolué au fil des décennies et il est évident que des transformations et des adaptations aux besoins et aux normes ont été effectuées. Ainsi, divers éléments de finition d'origine ont été changés (ex : les portes intérieures, les sanitaires et les garde-corps) et d'autres éléments ont été ajoutés (ex : portes de compartimentage). Mais, en général, le bâtiment a conservé une très grande partie de son authenticité (AUT/PDR): allant de ses alentours et de son aspect extérieur à sa substance bâtie. En outre, il conserve certains éléments de finition à l'intérieur, dont notamment les revêtements en carrelage. Ainsi, les paliers et couloirs présentent des carrelages en mosaïque de couleur rouge foncé et les escaliers conservent les carrelages de ton gris (AUT/PDR). Les revêtements de sol en carrelage des salles de classe sont peut-être encore en place puisqu'il semble que les revêtements synthétiques sont simplement superposés.

Le bâtiment est remarquable, par son imposant gabarit, par son emplacement, par son style architectural et son exécution. En même temps, l'immeuble témoigne du besoin d'un nouveau bâtiment en raison des dommages de guerre et il commémore la grève générale de 1942 et ses victimes. (Le Monument National de la Grève se dresse notamment à une centaine de mètres, sur l'emplacement de l'ancienne école de garçons.) L'immeuble est un important élément de l'histoire de Wiltz et présente un intérêt public à être protégé, aussi bien du point de vue architectural, artistique, artisanal et urbanistique que du point de vue historique et social.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), typicité du lieu ou du paysage (TLP), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'école « Reenert » sise 11, avenue Nicolas Kreins à Wiltz (no cadastral 8/3518).

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christine Muller, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Michel Pauly, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 19 juin 2025